

TROIS



TRANSPORT 

LES CLÉS DU DROIT DU TRAVAIL POUR LES ENTREPRISES DU TRANSPORT ROUTIER

Formation animée **Yann BOURMAUD MEREL**, Responsable du Pôle juridique social et RH, diplômé avocat en droit social



PARTICIPANTS

chefs d'entreprises, dirigeants, conjoints collaborateurs ou associés, responsables des ressources humaines, managers et cadres du secteur du transport routier



DURÉE ET TARIF

- **1 jour** (7 heures)
- **INTER** : 395 € HT (repas inclus)
- **INTRA** : nous consulter



PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



HORAIRES :

9h00 - 12h30 /
14h00 - 17h30

+ D'INFOS & INSCRIPTION



INTER

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Contactez-nous par mail ou téléphone et nous fixerons une date en fonction de vos disponibilités.

formation@competences-plus.pro - 02 40 12 79 46



INTRA

OBJECTIFS

- Appréhender les principales règles régissant la relation individuelle de travail dans la branche d'activité du transport routier

PROGRAMME

NAISSANCE DE LA RELATION DE TRAVAIL

- Formalités liées à l'embauche : DPAE, affiliation mutuelle...
- Conclusion du contrat de travail : les différents types de contrat CDD / CDI...
- Mentions obligatoires au contrat de travail prévues par convention collective
- Clauses du contrat : période d'essai, clauses spécifiques (confidentialité, mobilité, non-concurrence...)

VIE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Organisation du temps de travail : durée du travail, annualisation / modulation du temps de travail, convention de forfaits jours et forfaits heures...
- Gestion des absences : maladie, congés payés, congés spéciaux
- Les différents entretiens professionnels : entretien d'évaluation, entretien professionnel individuel
- Droit disciplinaire : fautes et sanctions
- Modification du contrat : évolution et progression de carrière, motif économique, réorganisation...

RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Différents modes de rupture et procédures : licenciement, rupture conventionnelle, démission, départ en retraite
- Formalités de fin de contrat
- Etude de cas concrets et mises en situation pratiques